

Fiche de données de sécurité

page: 1/15

BASF Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR) date d'impression 22.10.2025

1. Identification

Identificateur de produit

Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: additif(s) pour l'alimentation animale, additif(s) alimentaire(s), Ingrédient pour produit cosmétique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Operating Division Nutrition and Health

Téléphone: +49 621 60-48434

adresse E-Mail: EN-global-safety-data@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Skin Corr./Irrit. 3

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Repr. 1B (foetus) Aquatic Acute 3 Aquatic Chronic 3

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H360 Susceptible de nuire au foetus.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Autres dangers

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

En cas de fine répartition sur un matériau poreux, risque d'auto-inflammation. Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

3. Composition/informations sur les composants

Substances

Pas applicable

Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de : palmitate de rétinyle

dissous dans: huile de tournesol

stabilisé avec: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Composants dangereux (GHS)

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

palmitate de rétinyle

Teneur (W/W): >= 50 % - < 75 % Skin Corr./Irrit. 3 Numéro CAS: 79-81-2 Repr. 1B (foetus) Numéro-CE: 201-228-5 Aquatic Chronic 4

H316, H360, H413

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Teneur (W/W): >= 1 % - < 3 %Aquatic Acute 1 Numéro CAS: 128-37-0 Aquatic Chronic 1 Numéro-CE: 204-881-4 Facteur M - chronique: 1

H400, H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

oxydes de carbone, vapeurs nocives

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie. Dégagement de fumées/brouillard.

Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie, formation possible de gaz/vapeurs toxiques. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Ne pas diriger le jet d'eau directement sur le feu, le produit flotte et pourrait se réallumer à la surface de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit. Les textiles souillés/chiffons de nettoyage faits de fibres naturelles (p.ex. pure laine ou pur coton) peuvent s'enflammer et ne devraient pas être utilisés ou soigneusement éliminés.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR) date d'impression 22.10.2025

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eponger les déversements avec des absorbants non inflammables (p.ex. vermiculite, tapis absorbants). Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminer de façon sûre.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosols. Avant le prélèvement de produit à partir d'un emballage, il faut s'assurer qu'il ne contient pas de produit cristallisé. Veiller à une aspiration/ventilation appropriée sur les équipements de transformation Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Risque d'auto-inflammation lorsque une grande surface se forme par dispersion fine. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminer de façon sûre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des agents oxydants.

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais. Protéger de l'air. Protéger de l'effet de la lumière. Conserver sous couverture d'azote.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

128-37-0: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol 8001-21-6: huile de tournesol

Contrôles de l'exposition

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR) date d'impression 22.10.2025

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à particules de grande capacité de rétention pour particules solides et liquides (p.ex. EN 143 ou 149, Type P3 ou FFP3).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter toute exposition des femmes en début de grossesse. Pour les femmes enceintes, éviter absolument l'inhalation ainsi que le contact avec la peau. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Éviter le contact avec la peau. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide, partiellement cristallisé(e)

Couleur: jaune clair Odeur: non applicable

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Valeur du pH:

(20 °C)

La substance/ le mélange est non

soluble (dans l'eau)

Point de fusion: env. 26 °C

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

(DIN 51794)

date d'impression 22.10.2025

Point d'ébullition:

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Point d'éclair: > 100 °C

Vitesse d'évaporation:

négligeable

Inflammabilité: difficilement inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Température d'auto-inflammation: env. 270 °C

Pression de vapeur:

(20 °C)

négligeable

Densité: 0,88 g/cm3

(20 °C, 1.013 hPa)

densité de vapeur relative (air): > 1 (estimé)

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Solubilité dans l'eau: difficilement soluble

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Décomposition thermique: Pas de données disponibles.

Viscosité dynamique: 27 mPa.s

(60°C)

Viscosité, cinématique:

Pas de données disponibles.

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est

un liquide

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

L'auto ignition est possible lorsque le produit est distribué finement sur des surfaces inflammables en présence d'air.

Conditions à éviter

température: > 60 °C

Le non respect des conditions peut entraîner une réaction de décomposition non désirée. Eviter la lumière. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

Produits à éviter: agent d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Peut provoquer de légères irritations de la peau.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (test BASF)

Corrosion/irritation de la peau lapin: légèrement irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

.....

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Données expérimentales/calculées:

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un potentiel de sensibilisation de la peau.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Evaluation du caractère mutagène:

Dans la majorité des essais réalisés (bactéries/micro-organismes/cultures cellulaires) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Evaluation du caractère cancérogène:

Les résultats de plusieurs essais à long terme et de tests à court terme sur l'effet cancérigène sont disponibles. L'ensemble des données disponibles ne donne pas d'indication sur le fait que la substance elle-même a un effet cancérigène. Données bibliographiques.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Aucune étude exploitable n'est disponible pour la toxicité pour le développement.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Dans les essais réalisés sur animaux la substance a eu un effet néfaste sur le développement/tératogène.

Données relatives à : palmitate de rétinyle Evaluation du caractère tératogène:

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL0 (96 h) >= 0,57 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test).

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 10.000 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Invertébrés aquatiques:

EC0 (48 h) 0,48 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Screening-Test, statique)

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 0,40 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 152,94 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

EC0 (3 h) 1.000 mg/l, boue activée (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie)

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (30 min) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie)

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,316 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

.....

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit contient un (ou des) composant(s) difficilement biodégradable(s)

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Données sur l'élimination:

4,5 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F) (aérobie, boue activée)

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Données sur l'élimination:

40 - 50 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit contient des composants présentant un potentiel de bioaccumulation.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: 330 - 1.800 (28 j), Cyprinus carpio (Ligne directrice 305 C de l'OCDE)

Facteur de bioconcentration: 230 - 2.500 (56 j), Cyprinus carpio (Ligne directrice 305 C de l'OCDE)

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Potentiel de bioaccumulation:

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: Pas de données disponibles.

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Données relatives à : palmitate de rétinyle

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Auto-classification

Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

13. Considérations relatives à l'élimination

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

transport:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

Aucun connu

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Pas applicable Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

page: 14/15

Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR) date d'impression 22.10.2025

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime

Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number:

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable

Nations unies: name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable

le transport: class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable

Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known for user

prendre par l'utilisateur

Transport aérien

Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number:

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es):

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Special precautions None known Aucun connu prendre par l'utilisateur for user

Maritime transport in bulk according to Transport maritime en vrac **IMO** instruments conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu. Maritime transport in bulk is not intended.

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

page: 15/15

Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.02.2023 Version: 2.0

Produit: Palmitate vitamine-A 1,0 MIO UI/G stabilise avec BHT

(ID Nr. 30041040/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 22.10.2025

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

16. Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée
Repr. Toxicité pour la reproduction

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique
H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H360 Susceptible de nuire au foetus.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.